



# L'ECHO DE **Gex**

# SOMMAIRE

03

GEX, MA VILLE

04

RETOUR EN IMAGES

06

LES ÉCHOS  
DU CONSEIL

07

**ACTUS : BUDGET  
COMMUNAL 2025**

08

DOSSIER :  
**GESTION D'ARBRES  
DÉPÉRISSANTS AU  
SEIN DE LA FORÊT  
COMMUNALE**

10

LES GEXOIS

12

**ZOOM SUR  
LA BILLETTERIE  
EN LIGNE**

13

LA TRIBUNE  
GEXOISE

14

AGENDA



*À noter*

## Participez au défilé médiéval de la Fête de l'Oiseau

Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025 à partir de 15h, le cortège historique de l'Oiseau de Gex défilera dans les rues escortant la Royauté. Si vous souhaitez faire partie de la Cour, des costumes enfants et adultes vous seront prêtés gratuitement.

Les costumiers des Chevaliers de l'Oiseau vous attendront les mardis 20 et 27 mai ainsi que le jeudi 22 mai de 17h à 19h, au local situé dans la Zone de l'Aiglette Nord, 290 rue des Entrepreneurs. Le retour des costumes s'effectuera le jeudi 5 juin, de 17h à 19h.

📞 Contact : [costumes.oiseau@gmail.com](mailto:costumes.oiseau@gmail.com)

## Thé dansant reporté

En raison des travaux dont l'espace Perdtemps fait actuellement l'objet, le thé dansant initialement prévu le mardi 18 avril ne pourra avoir lieu. Celui-ci sera reporté au mardi 25 novembre 2025, à la suite de l'achèvement du chantier. Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville fera parvenir aux Aînés des invitations par voie postale quelques semaines avant la date de l'évènement. Merci de votre compréhension.

# Édito



Chères Gexoises, Chers Gexois,

La saison d'hiver de la station Monts Jura s'est terminée le mois dernier et a été correcte en enneigement et en fréquentation. Les Élus, les professionnels de la montagne et du tourisme gessien œuvrent depuis des années à l'évolution vers la diversification « 4 saisons ». 2025 sera une année importante pour l'adaptation des installations au changement climatique, à la réduction de l'impact environnemental, tout en pérennisant et développant l'économie touristique dont les plusieurs centaines d'emplois induits.

Notre commune est concernée directement, en particulier par la présence sur son territoire du Col et d'une partie de la station à la Faucille et de la Vattay.

Cette adaptation nécessitera des moyens importants qui sont en cours de discussion entre l'Agglomération, le Département et les Monts Jura.

En ville, de nombreux chantiers se déroulent : sécurisation et réfection des réseaux d'eau, plantations d'arbres dans les écoles et sur les espaces publics, diverses voiries dont celle du « Cœur de Ville », mise aux normes énergétiques des bâtiments (mairie et espace Perdtemps), engendrant des désagréments. Nous vous remercions pour votre compréhension.

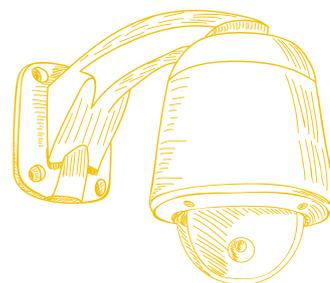
Très amicalement,

*Patrice Dunand*

Maire de Gex, Président de Pays  
de Gex Agglo, Conseiller régional



Mairie de Gex, 77 rue de l'Horloge – BP 407 – 01174 GEX CEDEX – 04 50 42 63 00  
[www.ville-gex.fr](http://www.ville-gex.fr) – [mairie@ville-gex.fr](mailto:mairie@ville-gex.fr) / Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND,  
Maire et Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint / Nombre d'exemplaires : 7500 / Photos :  
commission Communication, Philphoto / Comité de rédaction : Ilona GALLAY, Emmy  
FIGAROLIO, Jérémie VENARRE, Sandrine TAISNE / Création graphique : Avant Midi  
Impression : Gonnet Imprimerie



ENVIRONNEMENT

## Caméras anti-dépôts sauvages

Depuis la mise en place des caméras anti-dépôts sauvages en 2024, les statistiques concernant les dépôts illégaux de déchets montrent des résultats significatifs :

- **- 89 %** des détections de dépôts illicites sur les sites sous surveillance
- **180** procédures engagées
- **160** procédures d'amendes finalisées
- **82 000 €** d'amendes administratives titrées en comptabilité.

Parallèlement à l'utilisation des caméras, les équipes de terrain sont mobilisées régulièrement pour identifier des indices supplémentaires sur les objets abandonnés. Ces opérations ont conduit à l'élaboration de :

- **34** procès-verbaux électroniques à 135 € et **11** rapports d'infraction (contravention de 5<sup>e</sup> classe à 1500 €) en 2024
- **16** procès-verbaux électroniques à 135 € en 2025.

Au-delà des résultats financiers, ces initiatives ont permis de constater une diminution du tonnage des déchets récoltés. En effet, la benne à ordures a enregistré une baisse de 4 tonnes en 2024 par rapport à 2023 et la collecte des sacs de déchets a diminué de 31 % durant le deuxième semestre 2024.

La police municipale continue de renforcer la surveillance et l'application des sanctions afin de minimiser l'impact environnemental des dépôts illégaux de déchets mais souligne déjà ces résultats encourageants après huit mois de fonctionnement.

SCOLAIRE

## Fresque contre le HARCÈLEMENT SCOLAIRE

L'école des Vertes Campagnes a accueilli une nouvelle fresque au sein de ses locaux : une gigantesque peinture de 13 mètres de long réalisée par les classes de maternelle et d'élémentaire. La fresque représente un arbre dont les branches sont remplies de termes prônant la gentillesse et la bienveillance. Chaque élève a signé avec l'empreinte de sa main pour réaliser les feuilles de cet arbre plein d'espoir. Débuté en décembre dernier, ce projet a été pris très au sérieux par les élèves qui ont pu être sensibilisés

contre le harcèlement scolaire, un thème important sur lequel il convient d'éduquer dès le plus jeune âge. La fresque a été inaugurée le 21 février dernier, en présence de Patrice DUNAND, Maire de Gex, Président de Pays de Gex Agglo, Conseiller régional, de Michel PARRA, Inspecteur de l'Éducation Nationale, de Gérard IVANEZ, Maire-adjoint aux actions éducatives et scolaires, ainsi que d'Isabelle LE ROY, directrice de l'école des Vertes Campagnes, des enseignant(e)s, ATSEM, et des services techniques de la Ville.

### Inscriptions rentrée scolaire 25/26

Les inscriptions à l'école sont indispensables **avant le 27 avril 2025** :

- Pour tout enfant né en 2022 et faisant son entrée en petite section de maternelle (PS)
- Pour tout enfant né en 2019 et faisant son entrée en 1<sup>re</sup> année d'école élémentaire (CP) (seulement Parozet).
- Pour tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

Les inscriptions au restaurant scolaire et au centre de loisirs doivent être renouvelées **du 5 mai au 4 juillet 2025**.

➤ Toutes les démarches s'effectuent de façon totalement dématérialisée via l'Espace Citoyens. Les nouvelles familles devront créer leur compte en ligne pour accéder au service : [www.espace-citoyens.net/ville-gex](http://www.espace-citoyens.net/ville-gex)  
Renseignements : [vie.scolaire@ville-gex.fr](mailto:vie.scolaire@ville-gex.fr)  
Assistance à l'inscription en ligne : 04 50 42 25 45



DERNIÈRE MINUTE !

### Vacances de printemps au centre de loisirs municipal « La Buissonnière »

Les prochaines vacances au centre de loisirs auront lieu du mardi 22 avril au vendredi 2 mai 2025 sur le thème « La Buissonnière en BD ». Au programme : séjour au Pal, sorties,

grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs, ateliers cuisine... Les inscriptions ont lieu du 24 mars au 11 avril 2025 via l'Espace Citoyens. Voir coordonnées ci-dessus.

# Vous Y ETIEZ



## ① 25 - 26 janvier

### **Festival Tôt ou T'Arts**

Le festival des arts de la rue, organisé par le CSC Les Libellules, proposait de nombreuses animations, ateliers, espaces de jeux et spectacles sur toute la durée du week-end.

## ② 31 janvier - 1<sup>er</sup> février

### **Sexe et jalousie**

La troupe locale Tous en Scène a fait salle comble à l'occasion de ses deux représentations et a offert au public de beaux moments de divertissement.

## ③ 8 février

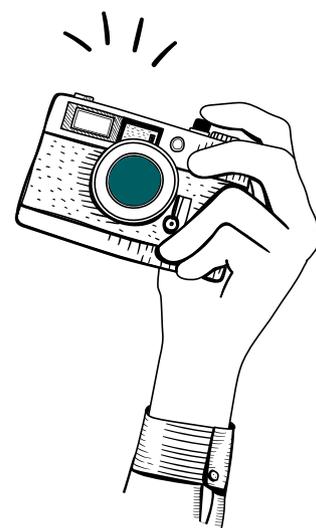
### **Show Hommage à Johnny**

La scène de l'espace Perdtemps s'est enflammée pour rendre hommage à l'une des plus grandes légendes du rock : Johnny Hallyday ! Près de 600 personnes étaient réunies pour ce superbe show.

## ④ 18 février

### **Thé dansant**

Plus de 75 participants ont profité de ce beau moment de partage et de convivialité à l'espace Perdtemps, animé par Danse Musette Passion et offert par le CCAS de la Ville.



5



7



8

⑤ *22 - 23 février*

**Expo-vente « Gex en briques »**

Pour la seconde année consécutive, l'espace Perdtemps a accueilli de nombreux exposants et visiteurs, tous rassemblés autour de l'univers Lego®. Un week-end riche en briques et animations pour toute la famille !

⑥ *26 février*

**Olala ! La chorale cirque**

À travers ce spectacle jeune public, Tessotte la clowne déjantée a enchaîné les fausses notes et numéros ratés pour le plus grand plaisir des enfants.

⑧ *8 mars*

**Musicals – Une vie de comédies musicales**

Les Chœurs de France, accompagnés de la troupe KDanse, ont offert au public les plus grands succès français et internationaux des comédies musicales à l'occasion de leur magnifique show.

⑦ *8 mars*

**Journée Internationale des Droits des Femmes**

Comme chaque année, le CCAS de la Ville offrait aux femmes leurs entrées pour deux séances au cinéma municipal Le Patio, dont les films mettaient en scène des héroïnes féminines.



# LES DU *échos conseil*

## 3 FÉVRIER 2025

### Le Conseil municipal,

- décide de faire un don global de 5 000 € pour venir en aide à la population de Mayotte ;
- prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2025 dans son volet Commune ;
- prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2025 dans son volet Forêt ;
- approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2025 selon le tableau présenté ; demande à l'Office National des Forêts de procéder au martelage des coupes désignées dans le tableau présenté ;
- arrête le règlement d'affouage ; fixe le volume des portions à 7 stères, portions attribuées par tirage au sort ; fixe le prix du stère de bois d'affouage à 36 € pour l'année 2025 ; précise que les garants pour le partage des bois d'affouage sont M. Jacques LEVITRE, M. Jean-Claude PELLETIER, M. Vincent BOCQUET ;
- prend acte de la communication du Rapport social unique de l'année 2023 ;
- prend acte de la mise en place du plan de mobilité employeur commun à la Ville de Gex, la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et le Centre hospitalier du Pays de Gex ;
- approuve la mise à jour au 1<sup>er</sup> février 2025 du tableau d'emplois bénéficiant d'un logement de fonction ;
- approuve l'avenant n° 1 avec la société PICKUP STORES pour la prolongation de la convention d'occupation temporaire du domaine public, dit que la convention est prolongée avec un bail d'une durée indéterminée à compter du 20 mai 2024 ; indique que la redevance annuelle est portée à 1 125,60 € au 20 mai 2024 ;
- accepte de louer à la société LES FERMETURES GESSIENNES le local « Atelier B » sis 290 rue des Entrepreneurs, pour un montant mensuel de 925 € HT ;
- agrée la société KOURBE SPV4 dans sa demande de substitution à la société VERTSUN pour le projet de centrales solaires aux complexe sportif et courts de tennis extérieurs du Turet ;
- autorise monsieur le maire à faire adhérer la Ville à l'ADACCA (Association pour le développement de l'autoconsommation collective dans l'Ain) ;

- approuve le plan de financement prévisionnel pour les travaux de remplacement des projecteurs du terrain de football honneur du centre sportif de Chauvilly ; sollicite un subventionnement dans le cadre des aides de la FFF (Fédération Française de Football) à hauteur de 11 060 € ;
- approuve le plan de financement prévisionnel pour les travaux de réaménagement et de rénovation thermique de l'Hôtel de Ville ; sollicite un subventionnement dans le cadre des aides de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 300 000 € ; sollicite un subventionnement dans le cadre des aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 200 000 € ; sollicite un subventionnement dans le cadre des aides du Département de l'Ain à hauteur de 138 780 € pour la transition écologique et 135 915 € pour l'investissement structurant ;
- approuve le projet de convention de financement entre la CAPG et la commune de Gex relative à la prise en charge des travaux d'enrobés des entrées nord et sud de la zone d'activité économique de l'Aiglette ;
- approuve la fusion administrative de l'école maternelle et élémentaire du groupe scolaire des Vertes Campagnes ;
- approuve le projet d'avenant au protocole d'accord des Centres musicaux ruraux (CMR) pour les interventions musicales dans les écoles ;
- approuve la convention entre la ville de Gex et l'association « Les ateliers de Gex » à l'occasion du Festival du Film Vert.

## 3 MARS 2025

### Le Conseil municipal,

- constate les résultats de l'exercice 2024 du budget de la Commune ; approuve la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2024 du budget général de la Commune ;
- constate les résultats de l'exercice 2024 du budget Bois ; approuve la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2024 du budget Bois ;
- constitue sur le budget principal, une provision pour le financement du Compte Épargne Temps (CET) à hauteur de 5 000 € ;

- approuve le budget primitif 2025 de la Commune ;
- approuve le budget primitif 2025 de la Forêt ;
- autorise la reprise d'un excédent d'investissement en section de fonctionnement pour le budget Bois à hauteur de 37 711,08 € ;
- décide de réviser les autorisations de programme et les crédits de paiements ;
- attribue une subvention générale de fonctionnement d'un montant maximum de 260 000 € au CCAS de Gex ;
- décide de verser à l'institution « Jeanne d'Arc » la somme de 85 312,80 € pour l'école maternelle (48 élèves de Gex) et 99 100,44 € pour l'école élémentaire (141 élèves de Gex) soit une dotation globale de 184 413,24 € ;
- décide de mettre à jour la tarification applicable aux forains pour leurs branchements et consommations électriques à l'occasion de la Fête de l'Oiseau ;
- prend acte de l'état annuel des indemnités perçues au titre des fonctions municipales en 2024 ;
- approuve la modification de la rédaction de l'exercice de la compétence de la CAPG en matière d'Installations de stockage de déchets inertes (ISDI) ;
- approuve les termes de la convention-cadre entre la délégation Auvergne Rhône-Alpes du CNFPT et la ville de Gex pour la mise en œuvre d'actions de formation en intra et/ou union ;
- approuve l'évolution du tableau des emplois ;
- décide de créer quatre emplois techniques (Voirie et Espaces Verts) pour accroissement saisonnier d'activité pour une durée de six mois ;
- résilie par accord amiable le marché relatif à l'exécution des travaux de rénovation énergétique et d'aménagement des combles de l'Hôtel de Ville pour le lot « Carrelages » avec la société STPIF.

➤ Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux procès-verbaux des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage et sont publiés sur le site [www.gex.fr](http://www.gex.fr).

# Budget communal 2025



Après avoir débattu des orientations budgétaires lors de la séance du conseil municipal du 3 février 2025, les élus ont adopté le budget primitif le 3 mars 2025.

Le budget primitif pour 2025 constitue la déclinaison concrète et chiffrée du débat d'orientation budgétaire.

Il a été construit sur les bases du « rapport d'orientations budgétaires » pour l'année 2025, à savoir :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en gardant la qualité de service aux administrés ;
- la maîtrise de l'endettement avec un recours modéré à l'emprunt ;
- la stabilité des taux d'imposition ;
- la poursuite de l'effort d'équipement.

Les éléments clés du budget de la Ville sont :

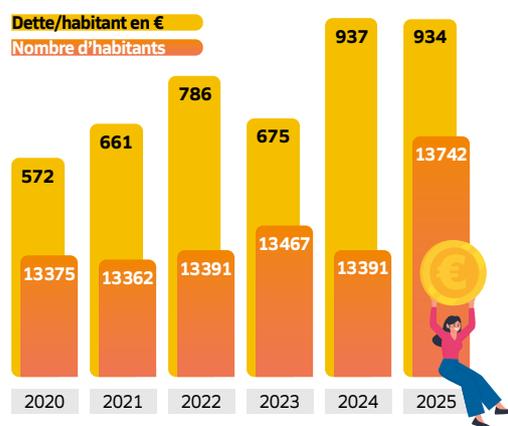
- une légère baisse des dépenses réelles de fonctionnement ramenées à 18 429 875 € contre 18 544 978 € au budget primitif 2024,
- des recettes de fonctionnement dynamiques estimées à 20 128 123,55 € alors qu'au budget primitif 2024 elles se situaient à 19 152 559,60 €,
- des taux de fiscalité maintenus depuis 2009 (lire ci-dessous),

- un programme d'investissement toujours ambitieux avec des dépenses réelles portées à 13 650 000 € dont les projets d'infrastructures les plus importants financièrement sont les suivants :

- › la poursuite de la rénovation de l'Hôtel de Ville, l'aménagement de la salle du conseil municipal dans les combles et la création de nouveaux espaces de travail ;
- › les différentes acquisitions foncières ;
- › les travaux d'aménagement de l'espace Perdtemps ;
- › la poursuite des travaux de Cœur de Ville ;
- › de nombreux travaux et aménagements de voirie, notamment l'aménagement de l'avenue des Tilleuls et le réaménagement des rues de la Fontaine, du Château, de l'église... ;
- › les études pour les aménagements et équipements connexes au lycée ;
- › l'aménagement de la surface commerciale du Bellevue.

## ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE

CA 2018	8,66
CA 2019	7,65
CA 2020	8,83
CA 2021	10,52
CA 2022	9,08
CA 2023	12,55
CA 2024	12,84



### RAPPEL DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Taxe foncière sur le bâti : **28,40 %**

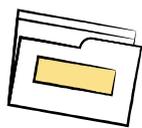
Taxe foncière sur le non bâti : **94,29 %**

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **16,95 %**.

À compter de 2025, le produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires appliquée sur les logements vacants sera perçu par la Ville à la suite du vote de cette taxe lors du conseil municipal du 2 septembre 2024.

- des soldes de gestion qui demeurent à un niveau satisfaisant avec un taux d'épargne brute de 20 % fin 2024,
- une dette contenue au regard des investissements réalisés ces dernières années et un emprunt qui se limitera à l'équilibre budgétaire en 2025,
- le soutien financier des institutions qui accompagnent la Ville dans ses projets,

PROJETS	ORGANISMES FINANCEURS	AIDE FINANCIÈRE
Travaux d'aménagement de la surface commerciale « Le Bellevue »	Région	227 000 €
	État (DETR)	200 000 €
Cinéma (Cœur de Ville)	Région	150 000 €
	CNC	250 000 €
Réhabilitation des alpages de Vieille Maison et du Turet	Europe (FEADER)	32 383 €
	Région	24 637 €
Réaménagement et rénovation énergétique de la mairie	Département	138 780 €
Rénovation et réaménagement de la mairie	Département	135 915 €
	État (DETR)	150 000 €
Renouvellement et renforcement de la toiture de l'Espace Perdtemps	Département	100 000 €
Les élèves de Perdtemps, ambassadeurs de l'écocitoyenneté sur le Pays de GEX	État	24 050 €
Remplacement de portes et de fenêtres au groupe scolaire des Vertes Campagnes	Département	19 900 €
	État (DETR)	31 250 €
Programme de rénovation de l'éclairage public	Département	98 006 €
Programme de renaturation du centre-ville	État (Fonds Vert)	87 187 €
Programme de rénovation de l'éclairage public	État (Fonds Vert)	98 006 €



## LA GESTION DES ARBRES DÉPÉRISSANTS au sein de la forêt communale de Gex

**La forêt communale de Gex traverse une période critique, marquée par la mort progressive de nombreux épicéas, victimes des sécheresses estivales répétées et des attaques massives de scolytes.**



### **C'est quoi, le scolyte ?**

Le scolyte est un petit coléoptère endémique des peuplements d'épicéa français. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes ravageurs coupent la circulation de la sève et accélèrent le dépérissement des arbres. Ces dernières années, leur population a beaucoup augmenté car les températures élevées favorisent leur prolifération. Comme sur l'ensemble du territoire national, la santé des forêts des montagnes de l'Ain se dégrade et l'accélération du réchauffement climatique rend de plus en plus difficile la survie d'arbres comme l'épicéa, traditionnellement présent dans ces paysages forestiers.

Au cours des trois dernières années, les forestiers ont observé un nombre alarmant de plus de 10 000 arbres touchés par le dépérissement dans la forêt communale, ce qui représente 74 % de la récolte annuelle. Face à cette situation, les forestiers de l'Office National des Forêts (ONF)

interviennent pour limiter la propagation des scolytes et protéger la santé de la forêt. Les arbres touchés par le dépérissement doivent faire l'objet de coupes urgentes pour éviter que les scolytes n'infectent les arbres voisins en bonne santé. C'est ainsi que les premières coupes sanitaires ont eu lieu au mois de février dernier.

Durant ces exploitations, l'équipe de l'ONF procède à une gestion attentive du milieu naturel. En effet, l'une des priorités est de préserver le sol forestier, en minimisant l'impact des travaux d'exploitation. Pour cela, des voies de débardage précises ont été définies par le gestionnaire forestier, afin d'orienter les tracteurs et autres engins loin des zones sensibles. Cela permet de préserver la structure du sol et de favoriser la régénération naturelle des arbres. Par ailleurs, quelques arbres morts sont volontairement conservés dans le paysage, jouant un rôle écologique important.

Les espaces exploités cet hiver vont faire l'objet d'un temps d'observation de quelques années



### La forêt communale de Gex

Avec plus de 1 700 ha, la forêt communale de Gex s'étale de 600 à 1 600 m d'altitude, ce qui lui confère une grande diversité de milieux naturels. Elle remplit des fonctions essentielles pour le territoire et ses habitants :

- Elle joue un rôle de protection contre les risques naturels (chutes de bloc et ravinement) et pour la ressource en eau (nombreux captages),
- Elle fournit du bois d'œuvre et de chauffage, majoritairement en épicéa, sapin et hêtre,
- Elle joue un rôle environnemental et paysager, avec une biodiversité exceptionnelle (grand tétras, lynx, aigle royal).
- Enfin, c'est un espace de ressourcement et de bien-être, avec des lieux de promenade emblématiques et de nombreuses activités en forêt.



© PHILOPHOTO



© Office National des Forêts

Le parc des Cèdres a également fait l'objet de coupes sanitaires au mois de mars. En effet, à la suite d'une expertise forestière, cinq cèdres dans un très mauvais état sanitaire ont dû être abattus pour des raisons de sécurité puisque le pourrissement massif présentait un danger pour les usagers du parc (chutes de branches) selon l'expert forestier. Cinq nouveaux cèdres ont été plantés en remplacement.

afin de laisser le temps à la forêt de réagir naturellement. A l'issue de cette période, les forestiers effectueront un inventaire de la régénération naturelle :

- si les semis sont suffisamment nombreux, les forestiers réaliseront une sélection des arbres, en choisissant les essences les plus résilientes et réaliseront des travaux pour favoriser leur croissance,

- si les semis naturels ne sont pas suffisamment nombreux ou d'essences non adaptées au climat futur, des plantations seront faites.

Les forestiers s'engagent pleinement pour adapter la gestion de la forêt aux nouvelles réalités climatiques et ainsi garantir la pérennité de la forêt communale pour les générations futures.



## Cérémonie des talents : une première à Gex !

**Le 20 février dernier, la Ville a organisé sa première cérémonie en l'honneur des talents gexoïses : des habitants et/ou membres d'associations de Gex s'étant démarqués en 2024 dans la pratique de leur sport, passion, ou encore action de bénévolat.**

Discours du maire, présentation des 33 talents et de leurs exploits, récompenses, petit mot pour chacun d'entre eux...

La soirée était dédiée à la valorisation de leurs excellents résultats ainsi que leur dévouement, pour lesquels la Ville affiche une grande fierté.

De multiples talents s'étant distingués récemment se sont ainsi vus remettre un diplôme ainsi qu'un sac de goodies et une coupe pour certains, à l'occasion de cette cérémonie. Parmi eux : une championne de France, d'Europe et du Monde de judo, des champions d'échecs du Département y compris des talents de 7 ans et moins, une médaillée d'or aux championnats de France d'équitation, une passionnée de cuisine ayant participé à une émission télévisée, une équipe de champions de France de gymnastique, des champions de France et médaillés au championnat d'Europe de culturisme...

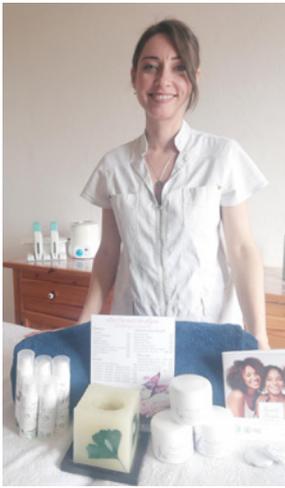
La soirée s'est clôturée par un moment convivial autour du verre de l'amitié. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'à leurs proches d'avoir répondu à l'appel pour cette soirée, présentée

par Patrice DUNAND, Maire de Gex, Président de Pays de Gex Agglo et Conseiller régional, Georges DESAY, Adjoint Associations et Sports, et Nadine KAKON, Responsable du service Culture, Événements et Associations.

La vidéo retransmettant la cérémonie est disponible sur la page YouTube de la Ville.



**FLASHEZ LE QR CODE CI-CONTRE POUR VISIONNER LA CÉRÉMONIE DANS SON INTÉGRALITÉ ET DÉCOUVRIR NOS TALENTS GEXOIS.**



## Les Secrets de Lucie

Lucie vous propose des soins esthétiques naturels, personnalisés et relaxants dans le confort de votre domicile. Avec 20 années d'expériences dans l'esthétique, elle vous propose des soins du visage et des soins fascialistes anti-âge, des soins du corps et des massages, des épilations, des beautés des mains et des pieds, ainsi que du maquillage. Elle se déplace dans le Pays de Gex avec tout le matériel nécessaire et utilise uniquement des produits de haute qualité respectueux de votre peau.

➤ Retrouvez tous les détails de ses prestations sur [lessecretsdelucie.jimdofree.com](http://lessecretsdelucie.jimdofree.com)  
Tél : 06 80 40 00 59

## Reali3D

Audrey BRUNEL a lancé Reali3D, son entreprise de modélisation 3D, en janvier dernier. Formée dans une école d'infographie à Genève, elle a à son actif plusieurs stages dans des cabinets d'architecture renommés. Reali3D est ainsi spécialisée dans la modélisation 3D et accompagne architectes, architectes d'intérieur, designers, promoteurs, agences immobilières. Grâce à son expertise, Audrey BRUNEL met en valeur des projets d'appartements, de maisons ou d'objets par des modélisations en 3 dimensions et des visualisations et animations ultra réalistes et immersives, donnant vie à ces projets architecturaux et permettant de s'y projeter.

➤ Tél : 06 84 55 21 47 - [www.reali3d.com](http://www.reali3d.com) - Courriel : [info.reali.3d@gmail.com](mailto:info.reali.3d@gmail.com)



## AIM-G

Après avoir exercé de nombreuses années dans le secteur juridique, Aimée Grussy a décidé de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en créant son entreprise de flocage, de personnalisation et de customisation d'objets et de vêtements. Son objectif : offrir aux particuliers et aux entreprises du Pays de Gex des produits uniques, qui reflètent leur identité et leur créativité, que ce soit pour des événements spéciaux, des cadeaux personnalisés ou des articles de promotion.

Aujourd'hui, elle s'épanouit pleinement dans cette nouvelle activité, apportant une touche personnelle à chaque création. Son entreprise est devenue un véritable reflet de sa

passion et de son engagement envers la satisfaction de ses clients. Dans un monde où l'originalité de la création et la personnalisation sont de plus en plus recherchées, elle a su se démarquer en offrant des services sur mesure, alliant qualité et créativité.

➤ Retrouvez-la sur Etsy : « [MadebyAimG](https://www.etsy.com/shop/MadebyAimG) » - [contact@aim-g.fr](mailto:contact@aim-g.fr)

## ASSOCIATIONS

### « La Vattay Blanche »

Mercredi 19 février dernier s'est déroulée la première édition de la Vattay Blanche, course de biathlon en duo organisée par le ski club la Vattay. Cet événement a été une très belle réussite humaine et sportive avec plus de 60 coureurs. Eve Tissot, Présidente du Ski Club Jura Gessien a eu le plaisir de récompenser les trois premiers de chaque catégorie :

- Catégorie enfants : Louis et Manon HOULBERT
- Catégorie parents/enfants : Guillaume et Louis THIBAULT
- Catégorie adultes : Nathan ROCHE et Mathis CHAMPAGNAT, pisteurs à la station des Monts Jura

Félicitations aux coureurs pour leurs belles performances !





# LA BILLETTERIE en ligne

La Ville est heureuse d'annoncer le lancement d'un nouvel outil numérique révolutionnant ainsi l'accès à la culture et modernisant son offre culturelle.

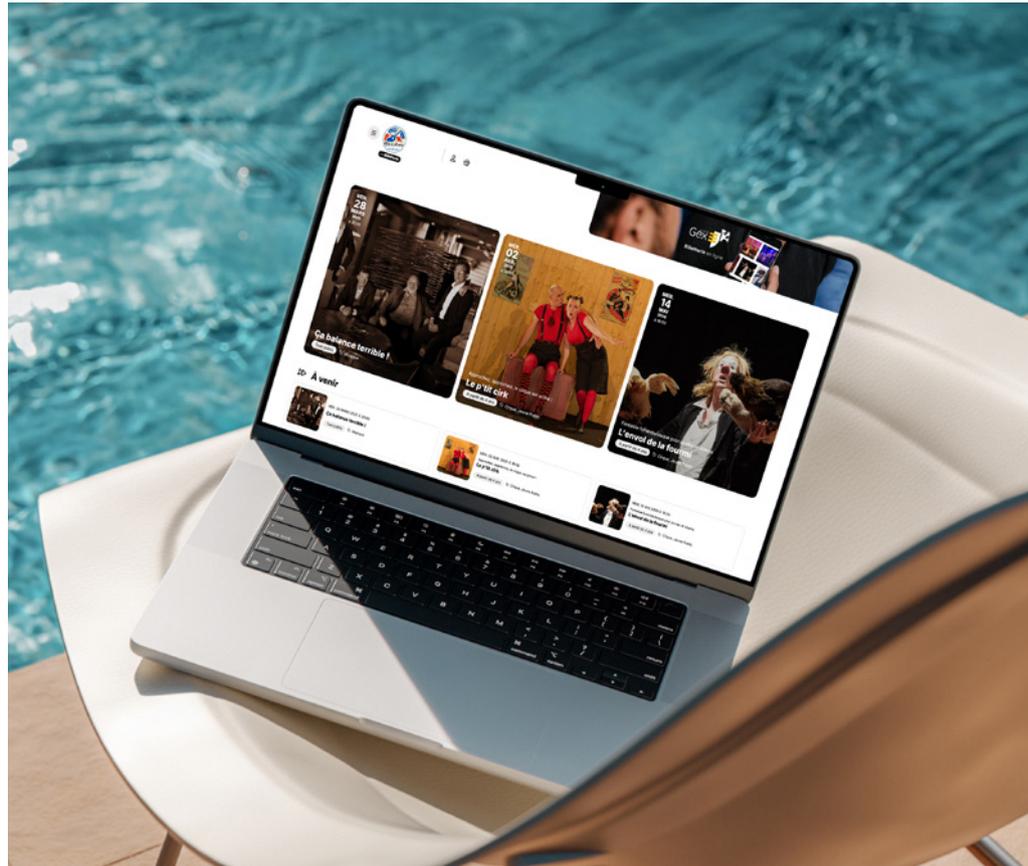
Après un long travail de préparation, une plateforme de réservation et paiement en ligne a été mise en place et promet de faciliter la vie des amateurs de culture, en offrant une expérience de réservation fluide et simplifiée.

Désormais, le public peut se procurer des tickets d'entrée pour les spectacles via la billetterie en ligne :

<https://billetterie.gex.fr/>

Cette nouvelle plateforme, accessible depuis n'importe quel appareil, donne la possibilité aux Gexois-es comme aux visiteurs d'effectuer leurs achats en quelques clics et à tout moment.

La billetterie est également accessible depuis la page d'accueil du site de la Ville et l'application « Gex en poche ».



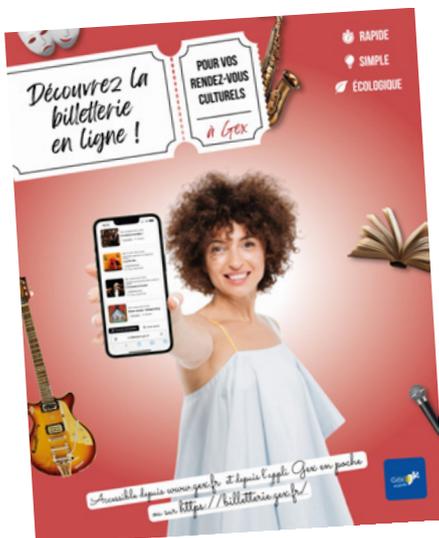
## Comment procéder ?

L'utilisateur choisit son spectacle parmi les divers rendez-vous de la saison culturelle gexoise. Après avoir sélectionné le nombre de places souhaité, le paiement s'effectue en ligne depuis une plateforme sécurisée, accessible avec ou sans compte. L'identification permet de simplifier les commandes et de retrouver facilement dans son espace personnel les billets, abonnements, historiques d'achats et factures. Une fois la transaction validée, un billet électronique est envoyé sur l'adresse mail renseignée. Celui-ci peut ensuite être imprimé ou présenté directement sur un smartphone aux agents du service culturel qui assurent l'accueil le jour J. Ce processus simplifie

l'expérience autant pour les utilisateurs que pour les agents du service culturel.

La billetterie sur place reste également accessible pour chaque événement, sous réserve de places disponibles.

Ceux qui le souhaitent ont toujours la possibilité de se rendre en mairie pour acheter leur billet.



RÉSERVEZ  
VOS PLACES !



# LA TRIBUNE gexoise



## GEX AVENIR 2020

Chers Gexoises, Chers Gexois,  
Notre Ville s'inscrit pleinement dans les politiques qui font votre quotidien aux côtés des 26 autres communes fédérées au sein de Pays de Gex Agglomération. Il nous apparait essentiel de rappeler les actions menées en commun :

- La révision générale du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui devrait aboutir en 2028, adaptant cet outil à une volonté de modérer la croissance démographique, améliorer l'accès, l'offre et les équilibres sociaux du logement, faire évoluer les mobilités, préserver l'agriculture et les espaces naturels, permettre les installations économiques... Adoption en cours du schéma directeur cyclable,
- La mise en place de place P+R (parking relais) dans le nouveau parking du Jura pour le transport transfrontalier, développement du covoiturage, des véhicules Citiz...
- La mise à disposition de locaux neufs pour l'agence et le back-office de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Gex et sa Station Monts Jura, au sein du projet Cœur de Ville,
- Le plan local de l'habitat pour l'accès aux logements aux revenus modestes et moyens,
- La gestion des offres de garde pour la petite enfance,
- Le développement de la zone d'activité économique (ZAE) Aiglette/Chardenie avec Vesancy,
- L'amélioration de la gestion et valorisation des déchets,
- Le plan climat énergie, étude sur un réseau de chaleur avec les énergies du CERN sur Cessy/Gex,
- Le soutien et développement du centre de soins immédiats,
- La gestion des transports publics locaux et transfrontaliers,
- La participation à la préservation des cours d'eau, zones humides...
- L'amélioration de la gestion des ressources en eau potable avec la Régie des Eaux Gessiennes, gestion des eaux pluviales...
- Les actions du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD),
- La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- La gestion touristique au Col de la Faucille, sentiers de randonnée...

La mutualisation entre les Communes et l'Agglomération pour le droit du sol, formations des personnels, hébergement des sites internet...

Les politiques de transports et les projets structurants induits, l'aménagement et les services de mobilités douces ont renforcé ainsi la coopération au niveau du Genevois français, au sein du Pôle Métropolitain, portant plus efficacement notre voix dans les coopérations et négociations avec nos amis suisses et en lien avec l'État, la Région et le Département.

Très amicalement,

**Pour Gex Avenir 2020,  
Patrice DUNAND**



## MIEUX VIVRE A GEX

**Nuisances de la route de la Faucille :** Voici les réponses de la préfecture de l'Ain à une association de riverains de la route du col qui proposait de rechercher ensemble des solutions aux nuisances qu'ils subissent : « La Gendarmerie met tout en œuvre pour réaliser des opérations de contrôle, y compris, en coopération avec ses homologues suisses. Les limitations de vitesse relèvent du département, le profil de la route ne paraît pas permettre l'installation de radars. Radars dont le but est de mettre en évidence les zones d'une accidentalité particulièrement élevée. Fin 2025, des voitures-radars externalisées devraient permettre de renforcer le contrôle de la vitesse dans la montée du col. »

Les réponses de la préfecture sont loin de répondre à l'urgence de la situation. Les riverains endurent trop souvent un calvaire, entre les nuisances sonores insupportables et les rodéos dangereux qui transforment la route en circuit automobile. Ce lien vous donne une idée des nuisances que subissent les riverains de la route du col <https://cutt.ly/lruLEX5e>

Notre liste travaille avec l'association dans la recherche de réelles solutions.

**La saga de Chauvilly, les dernières nouvelles :** Rappelons qu'une décision du Tribunal Administratif (TA) avait annulé le décret autorisant l'Installation de Stockage de Déchet Inertes (ISDI) sur le site de Chauvilly. Suite à quoi la société ISDI du Chauvilly a fait recours contre cette décision. Nous attendions donc les suites à ce recours. Mais, le jour où le TA devait se prononcer sur ce recours, nous apprenions que la société ISDI du Chauvilly s'était, entre-temps, désistée de sa requête. Au moment où nous écrivons cet article le tribunal n'a pas encore rendu son délibéré mais on peut d'ores et déjà affirmer qu'il n'y aura pas d'ISDI à Chauvilly.

Lors du conseil municipal qui a approuvé la création de cet ISDI, le 25 mai 2021, notre Maire déclarait « si l'activité - sur la zone de Chauvilly - s'y arrête brusquement, personne n'aura les moyens de retraiter ces 20 hectares pour les remettre dans un état correct en vue d'un réemploi (renaturation, zone de loisirs...) d'ici 10 à 12 ans ». C'est fait, il n'y aura pas d'ISDI. Qui prendra en charge la dépollution de ce site ? Quels seront les projets de réaménagement ? Un sujet qui va sûrement animer les débats avant les élections municipales de l'an prochain.

Bien cordialement,

**Vos élus : Vincent Bocquet ([vincent.bocquet@ville-gex.fr](mailto:vincent.bocquet@ville-gex.fr))  
Muriel Charre ([muriel.charre.01@gmail.com](mailto:muriel.charre.01@gmail.com))  
Christine Garnier ([christine.garnier@ville-gex.fr](mailto:christine.garnier@ville-gex.fr))  
Guy Juillard ([guy.juillard@ville-gex.fr](mailto:guy.juillard@ville-gex.fr))**

## PERMANENCE DES ÉLUS

### Sur rendez-vous

**Patrice DUNAND, Maire**

Personnel, Sécurité  
et Administration

**Christian PELLÉ, 1<sup>er</sup> adjoint**

Espaces publics,  
environnement et travaux  
Lundi et jeudi : 10h30 - 12h

**Dominique COURT, 2<sup>e</sup> adjoint**

Affaires culturelles et Jeunesse  
Mercredi : 16h - 18h  
Jeudi : 9h30 - 11h30

**Jérémy VENARRE, 3<sup>e</sup> adjoint**

Communication et transition  
écologique Mardi : 18h30 - 20h

**Véronique GILLET, 4<sup>e</sup> adjoint**

Logement  
Mardi : 14h30 - 17h  
Vendredi : 9h30 - 11h

**Benoit CRUYPENINCK, 5<sup>e</sup> adjoint**

Économie locale  
Lundi : 17h - 18h

**Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6<sup>e</sup> adjoint**

Aménagement, mobilités,  
urbanisme  
Jeudi : 9h - 17h

**Gérard IVANEZ, 7<sup>e</sup> adjoint**

Actions éducatives et scolaires  
Lundi : 14h30 - 17h30  
Jeudi : 9h - 12h

**Virginie ZELLER, 8<sup>e</sup> adjoint**

Solidarités  
Mardi : 9h - 11h30  
Jeudi : 9h - 11h30

**Georges DESAY, 9<sup>e</sup> adjoint**

Associations et Sports  
Jeudi : 17h - 19h

# BLOC- notes

## SERVICES MUNICIPAUX

**Bibliothèque municipale Évasion**

Lundi / jeudi / vendredi :  
15h - 18h30  
Mercredi : 9h30 - 11h30 /  
15h - 18h30  
Samedi : 9h30 - 11h30 -  
04 50 41 86 92  
bibliotheque@ville-gex.fr

**Centre Communal**

**d'Action Sociale**  
Mairie, 77 rue de l'Horloge,  
01170 Gex  
Lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h /  
14h - 17h30  
Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h

**Cinéma municipal Le Patio**

51 avenue de la Gare, 01170 Gex  
04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

**Mairie**

77 rue de l'Horloge BP 407  
01174 Gex Cedex  
Tél : 04 50 42 63 00  
Fax : 04 50 41 68 77  
mairie@ville-gex.fr - www.gex.fr  
Du lundi au jeudi :  
8h - 12h / 14h - 18h  
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h

**Piscine municipale**

04 50 41 66 21  
piscine@ville-gex.fr  
Horaires consultables  
sur www.gex.fr

**Police municipale**

Lundi et vendredi : 9h - 12h  
Mercredi : 14h - 18h  
04 50 42 63 09

# Agenda



## Le p'tit cirque



© Claire Lafontaine

### Mercredi 2 avril, 16h - Salle des fêtes

Cirque acrobatique, dès 4 ans

Dans le cadre de la saison culturelle 24/25

À l'horizon, pas de chapiteau, pas de roulotte... Juste Elle,  
Lui et une valise. Cette valise, c'est leur vie, leur petit cirque !

👉 **Tarifs : 2 à 18 ans : 6€ / + de 18 ans : 10€ / Passeport  
Culture Jeune : 5€**

## Week-end bien-être

**Samedi 5 et dimanche 6 avril**

**Maison des Jeunes et de la Culture (47 rue de Gex-la-Ville)**

👉 **Programme sur [www.mjcgex.fr](http://www.mjcgex.fr)**

## Conseil municipal

**Lundi 7 avril, 18h30 - Salle des fêtes**

La séance est publique.

Les débats sont filmés et accessibles en direct depuis la page  
YouTube de la ville.

## La Nuit est belle

**Vendredi 11 avril, dès 20h30 - Pôle de loisirs de la Poudrière**

La Ville renouvelle sa participation à l'opération « La Nuit est  
belle » qui consiste en l'extinction de l'éclairage public du  
Grand Genève au profit du patrimoine nocturne et dans le  
cadre de la transition écologique. Entrée libre.

👉 **Programme sur [www.gex.fr](http://www.gex.fr)**

## Séance de dédicace

**Samedi 12 avril, de 9h30 à 11h30**

**Bibliothèque municipale Évasion**

Thomas GUTFLEISCH, dont la vie a basculé après avoir été  
diagnostiqué d'un cancer des yeux à 35 ans, sera présent  
pour échanger et dédicacer son livre « Mon nouveau regard  
vers l'avenir » à travers lequel il transmet un message d'espoir  
à ses lecteurs. Entrée libre

## Journée motards et motos

**Dimanche 13 avril, 10h-17h - Espace Perdtemps**

Organisé par le Moto Club Gessien Les Dahus

## ETAT civil

### Bienvenue à

Lou LE JEUNE AHMED	14.10.2024
Anais ZERIAT	22.11.2024
Malo COMPAORE CHARBONNEL	05.12.2024
Livio MAUPAS	06.12.2024
Filippo CAPANNA	21.12.2024
Loann BOUYSSOU	22.12.2024
Naim KHALIL	22.12.2024
Edoardo CARONE	30.12.2024
Romy CHEVRIN ROBERTSHAW	31.12.2024
Valentin LENTINI	09.01.2025
Nael COSGAYA CANDEL	17.01.2025
Mia EMERY ROBIN	01.02.2025

### Félicitations aux nouveaux pacsés

Justine MARTIN et Matthieu SAINSARD	06.01.2025
Chloé VIVOIX et Morgan GALLOIS	17.01.2025
Candice ROLLAND et Victor TRICHET	31.01.2025
Marie LEBON et Mathieu HOAREAU	17.02.2025
Justine DUPONT et Paul WEBER	04.03.2025

### Condoléances aux familles de

Josefa HERNANDEZ RUIZ veuve GOMEZ VIVAS	01.01.2025
Armand MIRAILLET	01.01.2025
Jean RUDAZ	03.01.2025
Maddalena CRESTANI veuve BORTOLOTTI	08.01.2025
Jean LAPIERRE	10.01.2025
Georges MATHIEU	12.01.2025
Jacqueline GREMILLET veuve BORBOËN	17.01.2025
Paola CAPPELLI veuve HEIDLER	17.01.2025
Gertrude ZBINDEN veuve MOHRI	18.01.2025
Simone BOURGEON veuve CADOUX	19.01.2025
Danièle SAVARD-PLANCHET veuve DUMOLLARD dite « Léonette »	21.01.2025
Guy BORDIER	02.02.2025
Marc LANGOT époux GYRARD	05.02.2025
Simone DESBIOLLES divorcée FILLION	24.02.2025

## Séance de dédicace

**Samedi 19 avril, de 9h30 à 11h30**

**Bibliothèque municipale Évasion**

Jean-Christophe CHARTIER, 59 ans, mène un combat quotidien contre la sclérose en plaque. Il sera présent pour échanger et dédicacer son livre « Solitude à deux », dans lequel il partage son parcours et sa lutte contre la maladie. Entrée libre

## 26<sup>e</sup> festival P'tits Yeux Grand Écran

**Du mercredi 23 au mercredi 30 avril**

**Cinéma municipal Le Patio**

Cet évènement incontournable jeune public sera de retour durant les vacances de printemps, l'occasion de découvrir de nombreux films pour tous les âges.

➤ [Programme à venir sur www.gex.fr](http://www.gex.fr)

## Le minibal, bal fun et dynamique

**Jeudi 24 avril, 16h - Salle des fêtes**

Ce rendez-vous original propose des chorégraphies et musiques où les enfants seront attendus sur le dancefloor !

## Nettoyage de printemps

**Samedi 26 avril, 9h15**

**Rendez-vous à l'espace Perdtemps**

Cette opération vise à sensibiliser le public au respect de l'environnement et a pour objectif de ramasser le maximum de déchets sur la commune. Prévoir : gants, bottes et gilet jaune. Verre de l'amitié offert à la fin de l'opération.

➤ [Inscriptions : 04 50 42 63 29](tel:0450426329)

## Vide-greniers

**Dimanche 4 mai, 9h - 16h - Centre-ville**

Organisé par le Comité des Œuvres Sociales du personnel de la Ville. Permanences pour obtenir un emplacement : mercredi 2 et jeudi 10 avril, de 17h à 19h à la salle Montrond (gymnase du Turet) et samedi 5 avril, de 10h à 12h à la salle des fêtes.

## Conseil municipal

**Lundi 5 mai, 18h30 - Salle des fêtes**

La séance est publique. Les débats sont filmés et accessibles en direct depuis la page YouTube de la ville.

## Cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945

**Jeudi 8 mai, dès 11h30**

**Rendez-vous devant l'école Perdtemps**

Le cortège sera conduit par la Batterie Fanfare La Gessienne jusqu'au Square Colonel Arnaud Beltrame. Un hommage sera rendu aux Morts pour la France.

## L'envol de la fourmi

**Mercredi 14 mai, 16h - Salle des fêtes**

Fantaisie funambulesque

Dans le cadre de la saison culturelle 24/25 Avec joie et légèreté, tendresse et fragilité, remplies d'envies et de désirs plus grands qu'elles, la clowne Fourmi et ses poules questionnent notre propre humanité.

➤ [Tarifs : 2 à 18 ans : 6€ / + de 18 ans : 10€ / Passeport Culture Jeune : 5€](tel:0450426329)

## Journée Nature & Bien-Être au Journans



© Philphoto

**Dimanche 18 mai, de 10h à 17h**

**Pôle de loisirs de la Poudrière**

De nombreux exposants proposeront à la vente des produits locaux et artisanaux ainsi que des animations tournées vers la nature et le bien-être.

➤ [Programme à venir sur www.gex.fr](http://www.gex.fr)  
*Buvette et petite restauration sur place. Entrée libre.*

## Dame Jeanne

**Vendredi 23 mai, 20h - Salle des fêtes**

Swing manouche. Dans le cadre de la saison culturelle 24/25. Ce trio de swing manouche enrichit ses influences de valse musettes, de standards de jazz américain (Duke Ellington, Louis Prima, Joe Mc Coy...), de chansons françaises (Georges Brassens, Léo Ferré, Serge Gainsbourg...) et de piano jazz.

➤ [Tarifs : 2 à 18 ans : 6€ / + de 18 ans : 10€ / Passeport Culture Jeune : 5€](tel:0450426329)

## 497<sup>e</sup> Fête de l'Oiseau



© Philphoto

**Du vendredi 30 mai au lundi 2 juin - Centre-ville**

Organisé par le comité des Chevaliers de l'Oiseau de Gex, en partenariat avec la Ville, cet évènement historique comptera 4 jours de festivités, rythmés par : la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice, le défilé traditionnel, les élections de la Royauté 2026, la fête foraine... Buvette et petite restauration.

➤ [Programme à venir sur www.gex.fr](http://www.gex.fr)

## Réunions publiques

**Vertes Campagnes / Méribel / Tougin : mardi 8 avril, 20h, salle Béjart (école des Vertes Campagnes)**

**Gex-la-Ville / Aiglette / Pitegny / Charpak : mardi 20 mai, 20h, camping municipal Les Genêts**

**Journée**  
**NATURE &**  
**BIEN-ÊTRE**  
**au Journans**



*Entrée  
libre*



*Buvette  
et petite  
restauration*

**10H**  
**> 17H**

**DIMANCHE 18 MAI 2025**  
**PÔLE DE LOISIRS DE LA POUDRIÈRE**



04.50.42.63.29  
culturel@ville-gex.fr

